

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance
Nom de la substance : Gluconate ferreux
N° CE : 206-076-3
N° CAS : 299-29-6
Formule brute : $\text{Fe}(\text{C}_6\text{H}_{11}\text{O}_7)_2 \cdot 2\text{H}_2\text{O}$

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Nutritif; Complément alimentaire; Médicaments

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Jost Chemical Co.
8150 Lackland Rd.
63114 Saint Louis, Missouri
T 314-428-4300 - F 314-428-4366
sds@jostchemical.com - www.jostchemical.com

Distributeur

JOST CHEMICAL EUROPE SPRL
rue du Bois Portal n° 30/1-3
B - 5300 Andenne - BELGIQUE
T +32 85-552655 - F +32 85-552654
info@jostchemical.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Déversement, fuite, incendie, exposition ou accident
Appelez CHEMTREC Jour ou Nuit
États-Unis et Canada: 1-800-424-9300 / +1 703-527-3887
Global: +1 703-741-5970

| Pays | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence | Commentaire |
|--------|---|---|-------------------|-------------|
| France | Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal | 200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10 | +33 1 40 05 48 48 | |

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]Mélanges/Substances: FDS UE 2015: Selon le Règlement (UE) 2015/830 (Annexe II de REACH)

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

PBT: pas encore évalué

vPvB: pas encore évalué

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Type de substance : Monoconstituant

| Nom | Identificateur de produit | % |
|-------------------|--|-----|
| Gluconate ferreux | (N° CAS) 299-29-6 (N° CE) 206-076-3 | 100 |

3.2. Mélanges

Non applicable

Gluconate ferreux

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|---|--|
| Premiers soins général | : Surveiller les fonctions vitales. Victime sans connaissance: maintenir voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Victime consciente avec troubles respiratoires: position semi-assise. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Vomissement: prévenir l'asphyxie/pneumonie aspiratoire. Prévenir refroidissement en couvrant victime (pas réchauffer). Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Maintenir la victime calme, éviter lui tout effort. En fonction de l'état: médecin/hôpital. |
| Premiers soins après inhalation | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Emmener la victime à l'air frais. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 min./se doucher. Laver la peau avec beaucoup d'eau. |
| Premiers soins après contact oculaire | : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 min. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Emmener la victime chez un ophtalmologue. Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. |
| Premiers soins après ingestion | : Rincer la bouche à l'eau. Ingestion à fortes doses: hospitalisation immédiate. Consulter le centre anti-poison (www.big.be/antigif.htm). Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|---|--|
| Symptômes/effets après inhalation | : Irritation des voies respiratoires. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Irritation légère. |
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Irritation légère des yeux. |
| Symptômes/effets après ingestion | : LES PRODUITS SIMILAIRES ENTRAÎNENT LES SYMPTÔMES SUIVANTS : Douleurs gastrointestinales. Nausées. Vomissements. Douleurs abdominales. Diarrhée. LES SYMPTOMES SUIVANTS PEUVENT APPARAÎTRE AVEC LATENCE: Modification du taux sanguin/de la composition sanguine. Vomissements sanglants. Teint bleu/gris. Etat de faiblesse. Vertiges. Baisse de tension artérielle. Crampes/contractions musculaires incontrôlées. Hypertrophie/atteinte du foie. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|------------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : Extincteur rapide à poudre ABC. Extincteur à mousse classe A. Eau (extincteur rapide, dévidoir). Eau. Mousse classe A. Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Extincteur rapide à poudre BC. Extincteur rapide au CO ₂ . |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|---|---|
| Danger d'incendie | : Aucun renseignement disponible concernant le danger d'incendie direct. Aucun renseignement disponible concernant le danger d'incendie indirect. |
| Danger d'explosion | : Aucun renseignement disponible concernant le danger d'explosion direct. Aucun renseignement disponible concernant le danger d'explosion indirect. |
| Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie | : Formation de CO et de CO ₂ en cas de combustion. |

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|---|---|
| Mesures de précaution contre l'incendie | : Incendie/échauffement: se tenir du côté d'où vient le vent. Incendie/échauffement: faire fermer portes et fenêtres par voisinage. |
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Ne pas rejeter les eaux d'extinction dans l'environnement. Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur. |
| Protection en cas d'incendie | : Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. |

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

| | |
|--------------------------|---|
| Équipement de protection | : Gants. Vêtements de protection. Nuages de poussières: appareil respiratoire à air comprimé/oxygène. |
| Procédures d'urgence | : Ventiler la zone de déversement. Délimiter la zone de danger. Empêcher formation de nuages de poussières, p.ex. humidifier. Pas de flammes nues. Nettoyer les vêtements contaminés. |

6.1.2. Pour les secouristes

| | |
|--------------------------|--|
| Équipement de protection | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". |
|--------------------------|--|

Gluconate ferreux

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés. Boucher la fuite, couper l'alimentation. Rabattre/diluer nuage de poussière avec de l'eau pulvérisée.

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit. Empêcher nuage de poussières en recouvrant avec sable/terre. Mettre le solide répandu dans un récipient qui se referme. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le dégagement de poussières. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire. Se conformer à la réglementation. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Nettoyer les vêtements contaminés.

Mesures d'hygiène : Éviter/limiter l'exposition et/ou le contact. Tenir l'emballage bien fermé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

Conditions de stockage : Conserver dans un entrepôt propre et sec dans les conteneurs d'origine non ouverts. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Matières incompatibles : Oxydants forts.

Chaleur et sources d'ignition : TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE: sources de chaleur.

Informations sur le stockage en commun : TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE: agents d'oxydation.

Lieu de stockage : Conforme à la réglementation.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : EXIGENCES SPECIALES : refermable, correctement étiqueté, conforme à la réglementation. Mettre l'emballage fragile dans un conteneur solide.

Matériaux d'emballage : MATERIAU APPROPRIE: carton, plastiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Équipement de protection individuelle:

Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P2. Gants. Lunettes de sécurité.

Vêtements de protection - sélection du matériau:

OFFRENT UNE BONNE RÉSISTANCE: caoutchouc

Protection des mains:

Gants

Protection oculaire:

Lunettes de protection. Si dégagement de poussières: lunettes de protection. Lunettes bien ajustables

Protection de la peau et du corps:

Vêtements de protection

Protection des voies respiratoires:

Dégagement de poussières: masque antipoussière

Gluconate ferreux

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|--|
| État physique | : Solide |
| Apparence | : Poudre brune, brune ou grise à jaune verdâtre, granuleuse grossière. |
| Masse moléculaire | : 482,17 g/mol |
| Couleur | : Aucune donnée disponible |
| Odeur | : Odeur douce. |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Non applicable |
| Point d'ébullition | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | : Non applicable |
| Température d'auto-inflammation | : Non applicable |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Ininflammable. |
| Pression de vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : Sans objet |
| Densité relative | : Non applicable |
| Solubilité | : Soluble dans l'eau. Soluble dans le glycérol. Eau: soluble, Littérature |
| Log Pow | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Non applicable |

9.2. Autres informations

Autres propriétés : La matière a une réaction acide.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|--------------------------|--|
| Toxicité aiguë (orale) | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) |
| Toxicité aiguë (cutanée) | : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) |

Gluconate ferreux

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Gluconate ferreux (299-29-6)

| | |
|--|---|
| DL50 orale rat | 2237 mg/kg (Rat) |
| Provoque des lésions oculaires graves. | : Non classé (Données manquantes) |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Non classé (Données manquantes) |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé (Données manquantes) |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé (Données manquantes) |
| Cancérogénicité | : Non classé (Données manquantes) |
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé (Données manquantes) |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Non classé (Données manquantes) |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé (Données manquantes) |
| Danger par aspiration | : Non classé (Données manquantes) |
| Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles | : Peu nocif par ingestion (DL50 orale 2000/5000 mg/kg). |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| | |
|---|---|
| Ecologie - général | : Aucun effet néfaste connu sur le fonctionnement des stations d'épuration en utilisation normale dans les conditions recommandées. |
| Ecologie - eau | : Aucune donnée disponible sur l'écotoxicité. |
| Dangereux pour l'environnement | : Non classé |
| Toxicité chronique pour le milieu aquatique | : Non classé |

Gluconate ferreux (299-29-6)

| | |
|-------------|---|
| NOEC (aigu) | > 1000 mg/l (96 heures, <i>Scopthalmus mamimus</i>) (méthode OCDE 203) |
|-------------|---|

12.2. Persistance et dégradabilité

Gluconate ferreux (299-29-6)

| | |
|-----------------------------------|--|
| Persistance et dégradabilité | Biodégradabilité dans l'eau: aucun renseignement disponible. |
| Demande chimique en oxygène (DCO) | 0,00066 g O ₂ /g matière |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Gluconate ferreux (299-29-6)

| | |
|------------------------------|--|
| Potentiel de bioaccumulation | Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation. |
|------------------------------|--|

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Gluconate ferreux (299-29-6)

| |
|-------------------------|
| PBT: pas encore évalué |
| vPvB: pas encore évalué |

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|--|
| Méthodes de traitement des déchets | : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé. |
| Recommandations pour le traitement du produit/emballage | : Recycler/réutiliser. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

| | |
|---------------|------------------|
| N° ONU (ADR) | : Non applicable |
| N° ONU (IMDG) | : Non applicable |
| N° ONU (IATA) | : Non applicable |
| N° ONU (ADN) | : Non applicable |

Gluconate ferreux

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

N° ONU (RID) : Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non réglementé pour le transport

Désignation officielle de transport (IMDG) : Non réglementé pour le transport

Désignation officielle de transport (IATA) : Not regulated for transport

Désignation officielle de transport (ADN) : Non réglementé pour le transport

Désignation officielle de transport (RID) : Non réglementé pour le transport

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable

Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Règlement du transport (ADR) : Données insuffisantes

Transport maritime

Règlement du transport (IMDG) : Données insuffisantes

Transport aérien

Règlement du transport (IATA) : Données insuffisantes

Transport par voie fluviale

Règlementations du transport (ADN) : Non soumis

Transport ferroviaire

Règlement du transport (RID) : Données insuffisantes

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Gluconate ferreux

n'est pas sur la liste Candidate REACH

Gluconate ferreux

n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

Directive 2012/18/EU (SEVESO III)

Gluconate ferreux

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

15.1.2. Directives nationales

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)

Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)

Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page).

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit